

COLLABORER FACE À LA DIFFICULTÉ D'EXPRESSION COMPORTEMENTALE

PRÉAMBULE

- Les situations d'élèves ayant des difficultés d'expression comportementale peuvent être plus ou moins complexes :
 - *comportements sous-réactifs*, intérieurisés, pouvant passer souvent inaperçus car ils n'entraînent pas le déroulement des activités de la classe
 - *comportements gênants* pour les apprentissages et le fonctionnement de la classe mais qui reste "contenable"
 - *comportements inappropriés* dans les relations aux autres
 - *comportements sur-réactifs*, bruyants, agressifs, crises de colère mettant à mal le fonctionnement de la classe
- Pour comprendre et gérer ces comportements, il est important de déterminer s'il s'agit de :
 - *difficultés comportementales* ponctuelles, réactionnelles à un contexte donné (phase normale de développement ou événement extérieur déstabilisant)
 - *troubles du comportement* résistant à une gestion pédagogique de classe appropriée et à certains aménagements, s'inscrivant dans une problématique individuelle complexe et relevant d'un diagnostic médical pédopsychiatrique.
- Les situations doivent être traitées à différents niveaux : la classe, l'école, l'équipe élargie, le pôle ressource, le SDEI et en partenariat avec les familles et des structures extérieures si nécessaire

Comment agir dès les premières difficultés ?

1

IDENTIFIER LES BESOINS

- neutre, factuelle et sans interprétation. *Cette observation s'accompagne d'une analyse* des comportements, des antécédents et des éléments déclencheurs, ainsi que les conséquences à ce comportement.

 - Retrouver des grilles d'observation sur le site du SDEI 43 dans les ressources pédagogiques - rubrique s'informer - dossier DEC (difficultés d'expression comportementale) - guides <https://pedagogie.ac-clermont.fr/ ecole-inclusive/sdei-43/589-2/>

COMPORTEMENT (notez des faits observables*)	FREQUENCE (notez la date et/ou l'heure) INTENSITE (notez de 1 à 5)		COMMENTAIRES / NOTES

- La plateforme Cap Ecole Inclusive vous aide

Comment remplir cette grille d'analyse :

- Noter le comportement : dans ses manifestations par des faits observables et posez-vous la question de savoir ce que veut l'élève à travers ce comportement (obtenir ou éviter quelque chose)
- Essayer de repérer quel(s) antécédent(s) a (ont) pu déclencher ce comportement
Éléments déclencheurs : besoin inassouvi (soif, faim, toilettes, douleur...) / transition, changement d'activités, moment informel, moment vide / activité complexe, difficile pour l'élève, peur de l'échec / émotion forte, frustration, ennui / événements particuliers, ...
- Noter les conséquences suite à ce comportement : ce que vous avez fait, dit et mis en place à la suite / le comportement a-t-il cessé ou pas / le comportement s'est-il reproduit ou pas
- Utiliser cette fiche pour échanger et partager vos observations avec l'équipe pédagogique ou éducative.
- Utiliser conjointement une grille d'observation où vous pourrez noter la fréquence d'un comportement, la durée et l'intensité/impact.

Outil proposé par le SDEJ 43 lors de la formation sur les difficultés/troubles du comportement

- BESOINS** de vos élèves, à penser les aménagements et les adaptations et vous informe sur les difficultés d'expression comportementale :



2

RÉPONDRE AUX BESOINS

D'une manière générale, expliciter le plus possible les attendus en sollicitant les différents canaux sensoriels : oral, visuel, auditif, kinesthésique (manipulation)...

- *Aménager et structurer le temps* : afficher l'emploi du temps, proposer des outils d'aide à la gestion du temps, aux transitions, proposer des pauses ressourçantes...
 - *Aménager et structurer l'espace* : identifier clairement les différents espaces, aménager un coin "répit/pause" avec des activités spécifiques...
 - *Structurer le cadre* : établir des règles sans négation et préciser les conséquences aux transgressions, établir des contrats...
 - *Accompagner et motiver les apprentissages* pour valoriser et réinstaurer l'estime de soi : structurer les activités d'apprentissage, étayer fortement les nouveaux apprentissages, encourager et rassurer l'élève, favoriser les pratiques coopératives, l'entre-aide, le tutorat, le travail de groupe,....
 - *Favoriser l'expression des émotions, développer l'empathie et les habiletés sociales* : ateliers philo, messages clairs...
 - *Maintenir des relations positives et analyser sa pratique* : Retrouvez une grille d'analyse réflexive professionnelle sur le site du SDEI 43 dans les ressources pédagogiques - rubrique s'informer - dossier DEC - guide Agir dès les premiers signes et guide de Dijon
- *Mener un travail réflexif en équipe* :
 - il est indispensable de replacer les réponses à apporter dans le cadre du climat scolaire au sein de l'établissement
 - se saisir du conseil des maîtres ou du conseil pédagogique pour envisager les possibles ensemble : décloisonnement et organisation ds emplois du temps, répartition des classes, utilisation des locaux...
 - *S'appuyer sur le partenariat* avec la famille, les services de soins ou autres professionnels, les dispositifs d'accompagnement extérieurs à l'Éducation nationale (équipes mobiles).

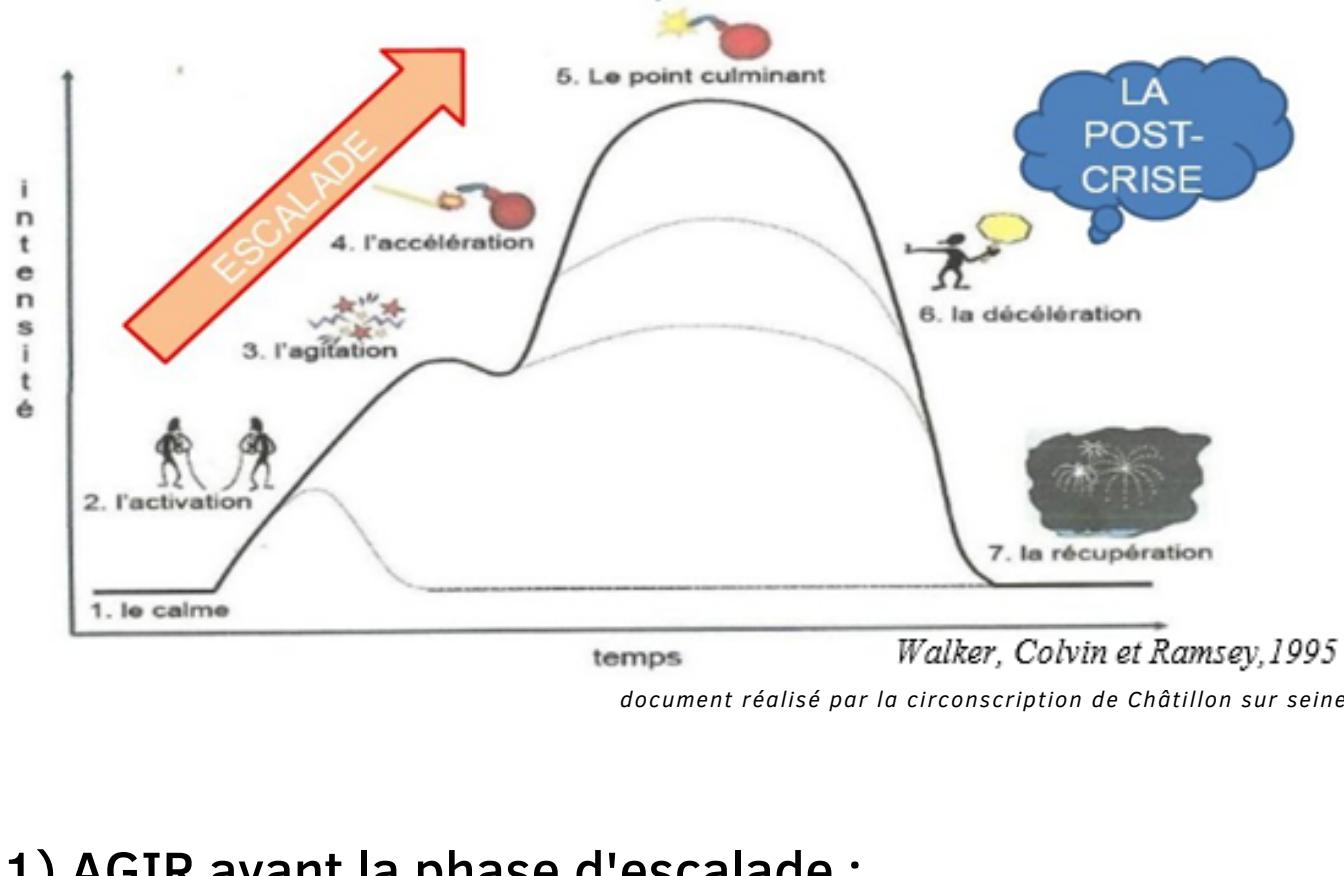
3

GESTION DE CRISE

- *Qu'est-ce qu'une crise ?*

Ce que l'on appelle une crise est une crise de colère qui se manifeste par une grande agressivité entraînant la désorganisation de l'élève et pouvant menacer la sécurité de lui-même et des personnes présentes.

- *Plusieurs phases :*



1) AGIR avant la phase d'escalade :

- *anticiper et prévoir* en identifiant les besoins des élèves et en apportant des réponses (cf les paragraphes 1 et 2 ci-dessus)
- *reconnaître les signes précurseurs* (=l'activation):
 - langage non verbal (corps tendu, poings fermés, mains sur les hanches, bras croisés, regard fixe, yeux à demi fermés, accélération du rythme respiratoire...)
 - langage verbal (ton de voix élevé, changement dans le débit verbal, recours à des paroles blessantes...)
 - Dans l'ordre chronologique, l'élève :
 - décroche par la pensée, par le regard
 - met son corps en action modérément
 - réagit de manière décalée
 - ne se contrôle plus

Une identification précoce de l'escalade permet souvent de faire avorter la crise. Il est possible de lui proposer des alternatives : rassurer l'élève, réduire une tâche, faire un autre travail, obtenir de l'aide, changer de place, donner une information, donner du temps, permettre de s'isoler dans « un coin répit » prévu...

2) QUE FAIRE lorsque l'élève atteint le point culminant

de la crise ?

EN AMONT et EN ÉQUIPE, prévoir un protocole de gestion de crise

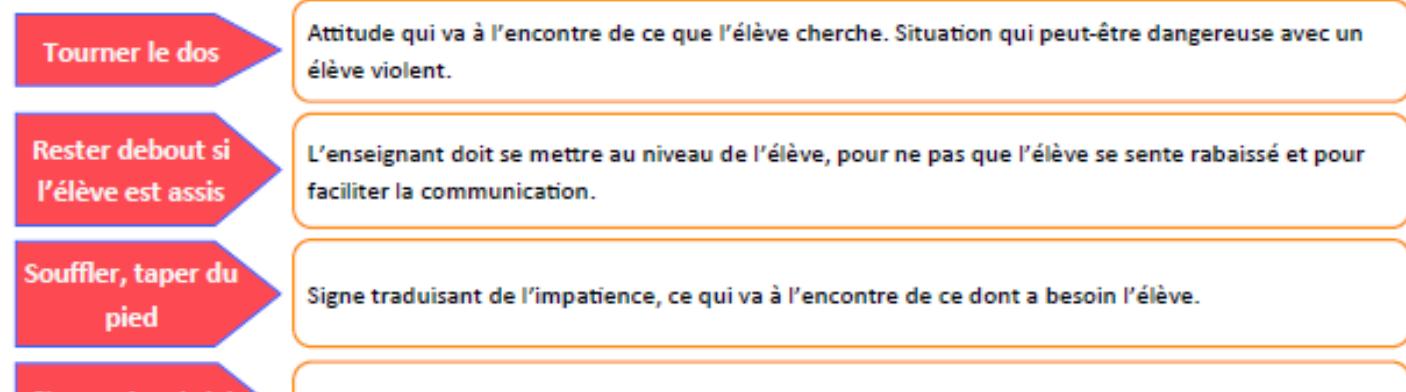


QUI FAIT QUOI ?
COMMENT ? Où ?
A QUEL MOMENT ?

Retrouver un protocole de gestion de crise sur le site du SDEI 43 dans les ressources pédagogiques - rubrique s'informer - dossier DEC (difficultés d'expression comportementale) - protocole de crise

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/ ecole-inclusive/sdei-43>

- L'attitude de l'adulte est le facteur le plus important dans une situation de crise. Celui-ci ne doit pas interpréter la crise de colère comme une attaque personnelle ou comme la preuve de son incomptérence ou comme une atteinte à son autorité.



L'IMMOBILISATION physique est à proscrire : ne l'envisager que si l'élève est en danger vital ou/et si les autres élèves sont en danger.

document réalisé par la circonscription de Châtillon sur seine



CHOSES À FAIRE LORS D'UNE INTERVENTION EN PHASE D'ESCALADE OU DE CRISE

L'enseignant peut :

* faire comprendre à l'élève que vous avez perçu sa détresse et que cela vous inquiète, en interprétant aussi ses émotions.

Il me semble que tu es fâché contre Jean.

Est-ce que je peux t'aider à résoudre ton problème?

Il est important d'amener l'élève à verbaliser ce qu'il ressent, ce qui le frustré. Cela facilitera la discussion par la suite. En intervenant ainsi à la source de la frustration, on peut parfois éviter la crise.

document réalisé par la circonscription de Châtillon sur seine

3) NE PAS OUBLIER la phase de post-crise (= retour au calme)

- Lorsque la décharge d'agressivité est passée, l'élève reprend peu à peu contact avec la réalité. Envisager dans le protocole, un espace où l'élève pourra trouver son calme.
- Faire un retour sur la situation avec l'élève lorsque celui-ci est en mesure de discuter de la crise :
 - permettre à l'élève de raconter : lui faire décrire ce qui s'est passé, comment il a réagi, sans reprocher, ni expliquer
 - lui faire exprimer ce qu'il ressentait avant et pendant la crise et les objectifs qu'il recherchait; est-ce que ces objectifs sont atteints ?
 - rechercher avec lui d'autres moyens plus adaptés pour atteindre ces objectifs et comment éviter une nouvelle crise
 - réparer les dégâts éventuels
 - assumer les conséquences : l'adulte met en oeuvre les conséquences définies par cette transgression au règlement (importance de prévoir des sanctions réparations plutôt que des punitions)
 - établir un contrat éventuellement
- Faire un retour aussi avec les autres élèves : ils ont besoin de mettre des mots sur ce qui s'est passé, sur ce qu'ils ont ressenti (conseil de classe, débat philo, lecture d'album...)
- Informer les parents, sans culpabiliser
- Rédiger un rapport d'incident sur la base des faits observés
- Se repérer dans les différents plans afin de construire une réponse appropriée
- Consigner le projet au sein du Livret Parcours Inclusif (LPI)
<https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>



4

LES PERSONNES RESSOURCES

- Pour le 1er degré :

- *Faire appel au RASED pour vous accompagner dans les observations et l'analyse. Vous retrouverez leurs coordonnées ici :*

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecoile-inclusive/sdei-43/2022/09/15/rased-de-la-haute-loire/>

- *Prendre contact avec le conseiller pédagogique de circonscription pour évoquer les situations complexes.*

- *Saisir le pôle ressource de la circonscription pour mener une réflexion conjointe et envisager des axes stratégiques.*

QUELS OBJECTIFS ?

L'inspecteur de l'éducation nationale, pilote du pôle ressource, définit, après réflexion conjointe avec les membres du pôle, les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants de la circonscription dont il a la charge. L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves. Les professionnels du pôle ressource travaillent collectivement à partir des priorités énoncées dans la circulaire de rentrée et des besoins identifiés dans les écoles.

QUI?

Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer autour d'une question professionnelle ou d'un besoin identifiés dans la circonscription. Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent être associés autant que de besoin à son action.

QUELQUES EXEMPLES

- La commission de personnalisation des parcours : le pôle ressource porte un regard croisé sur les dossiers des élèves présentés afin d'interroger les différents dispositifs d'aide mis en place ou ceux à envisager;
- Des outils pour identifier les difficultés et organiser les actions de l'équipe éducative (fiche DIR, évaluations pour l'orientation des élèves en SEGPA etc.)

PÔLE RESSOURCE

Circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014

COMMENT ?

Le pôle ressource se réunit plusieurs fois dans l'année pour traiter ces questions professionnelles. Ces temps de concertation permettent de croiser les regards des différents membres présents pour proposer des actions et élaborer des outils.
Il s'agit de créer une culture commune à la circonscription afin de favoriser un pilotage de proximité.

- *A l'issue, le SDEI peut être interpellé par l'intermédiaire d'une fiche de saisine**

- Pour le second degré, saisir le SDEI par l'intermédiaire d'une fiche de saisine*

*<https://view.genial.ly/631af3c63f44d2001853788e/interactive-content-infographic-circles>

- Se rapprocher de l'enseignant référent pour les élèves bénéficiant d'un PPS.

Vous retrouverez leurs coordonnées ici :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecoile-inclusive/sdei-43/2022/09/20/les-enseignants-referents-de-la-haute-loire/>



<HTTPS://PEDAGOGIE.AC-CLERMONT.FR/ECOLE-INCLUSIVE/SDEI-43/2022/09/21/SERVICE-DEPARTEMENTAL-DE-LECOLE-INCLUSIVE/>